

---

*Compte-rendu du CNESER du 16 avril 2024*  
*Plus que d'annonces, de provocations, de réformes incessantes, nos établissements et personnels ont besoin de sérénité et de moyens !*

---

Ce CNESER du mardi 16 avril, comme à l'accoutumé, s'est tenu dans les locaux du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, rue Descartes. Ce cadre solennel ainsi que les missions confiées au CNESER par le Législateur permettent à ses membres élus de donner leurs avis sur de nombreux projets, mais aussi d'informer la ministre, ses collaborateurs et collaboratrices, des satisfactions (honnêtement, cela arrive parfois), mais aussi des sujets d'inquiétude qui taraudent tout ou partie de la communauté universitaire que le SNPTES représente.

Ainsi, ce CNESER du 17 avril a pu servir à rappeler à l'autorité ministérielle que la communauté de l'enseignement et de la recherche est fatiguée du train incessant d'annonces présidentielles ou gouvernementales, d'expérimentations, de réformes, d'appels à projets, etc. qui, en réalité, ne sont qu'un écran de fumée destiné à cacher le manque de moyens humains et financiers attribués aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Autrement dit, pour le SNPTES, plus que d'annonces ou de réformes, le service public de l'enseignement supérieur et de la recherche, nos établissements et nos collègues ont besoin de sérénité et d'un fort investissement de l'État à la hauteur des enjeux auxquels notre pays doit faire face.

### **Ce CNESER a été appelé à donner son avis sur plusieurs projets :**

Ainsi, les classes préparatoires (CPGE) étant considérées comme étant dans le champ de l'enseignement supérieur, un premier arrêté relatif aux CPGE scientifiques a été soumis à avis. Le SNPTES a voté contre ce projet puisque la liste des œuvres proposées pour les prépas ATS ne comportait aucune œuvre rédigée par une autrice. Pour être honnête, il convient de préciser que les programmes ont, sur ce point, évolué puisque les autres programmes de prépa contiennent, désormais, des autrices contrairement à ce que le SNPTES avait pu constater encore récemment : [Egalité femmes-hommes, le SNPTES dénonce, en CNE...Portail SNPTES<sup>1</sup>](#)

Un autre projet d'arrêté a reçu un avis positif du CNESER, il s'agit du thème de lettres et de philosophie des classes préparatoires Économiques et commerciales de seconde année (2024-2025) qui sera donc « l'image ». Par ailleurs, un **projet de décret relatif à l'École nationale d'ingénieurs de Brest (ENIB) a été largement approuvé par le CNESER**, il s'agit, en l'espèce, de transformer cette école d'ingénieur, actuellement sous forme d'établissement public administratif (EPA), en EPSCP (établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel) qui est, pour simplifier, la forme juridique classique des universités. Le CNESER pourrait être, à l'avenir, appelé à donner, à nouveau, son avis sur l'ENIB puisque cet établissement pourrait faire partie d'un nouvel établissement public expérimental...

Le CNESER a aussi dû donner un avis afin d'accréditer des universités à donner le diplôme d'État d'infirmiers de bloc opératoire (AMU, Tours, Lille, Brest, Rennes), le SNPTES approuve ce développement de l'**universitarisation des formations de santé notamment parce qu'il renforce nos établissements et offrent aux infirmières et infirmiers une reconnaissance légitime.**

Enfin, chose rare, le CNESER a approuvé à l'unanimité un arrêté portant accréditation d'universités (Franche-Comté et Tours) en vue de délivrer le diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques (DFASO).

*Choisy-le-Roi, le 17 avril 2024*

---

<sup>1</sup> [https://www.snptes.fr/index.php?lvl=notice\\_display&id=13090](https://www.snptes.fr/index.php?lvl=notice_display&id=13090)